



Edito

Bonjour à toutes et à tous, et d'abord très bonne année 2022 à vous, plein de bonheur personnel et de réussite dans vos projets !

2022, année de fin de la phase pandémique du COVID, et probablement le passage en phase "endémique" ?

2022, année surtout de la maturité de nos CPTS, qu'elles soient en projet ou en fonctionnement.

Nous avons passé le cap des 200 CPTS ayant signé l'ACI en début d'année ! Et nous allons bientôt passer le chiffre de 100 CPTS adhérentes à la FCPTS !!

Créée en juin 2017 notre fédération arrive elle aussi à maturité, c'est perceptible en interne, avec une diversification des activités, collège des coordinatrices / coordinateurs, collège des dirigeants, groupes de travail, celui du protocole de délégation MG / IDE qui a été déposé à la HAS (cet outil sera à la disposition des professionnels et des CPTS qui souhaitent s'en servir), groupe données qui travaille sur un outil d'agrégation et de partage de données entre CPTS.

Un gros travail est fait par notre coordinatrice nationale Nadie GEORGET sur la cartographie, en ligne sur notre site, dont l'actualisation "bénéficiaire" désormais de la comparaison avec la cartographie publiée sur le site du ministère, la FCPTS ayant plusieurs mois d'avance dans la mise à jour des données, bien plus complètes par ailleurs ! La mise à jour du site, l'accès à de nombreux documents ... Je ne peux tout décrire, merci Nadie notre cheville ouvrière tellement efficace, disponible, compétente !!

Notre équipe bénéficie aussi de la compétence de Sophie MARISSAL, sur tous les sujets administratif, gestion du personnel, comptabilité, organisation avec Nadie de notre journée nationale ... Merci Sophie.

La FCPTS a aussi changé de dimension en externe, désormais bien installée dans le champ institutionnel. Nous sommes présents sur presque tous les dossiers, invités à donner notre avis sur les sujets d'organisation, par les élus, le ministère, la CNAM, les associations d'élus, de maires, de collectivités d'agglomération, de régions ... Nous sommes écoutés, ainsi qu'en témoigne la création de la sixième mission "crise", qui est une reconnaissance du travail effectué depuis le début de la pandémie. L'avenant 2 qui va améliorer nos dotations et financer cette nouvelle mission, est signé, nous n'attendons plus que sa parution au JO, comme nous attendons celle des décrets sur l'organisation interne des CPTS et la rémunération des membres et dirigeants (en février, c'est promis ... ?).

Les CPTS, bientôt les INTER-CPTS, sont désormais les outils de réponse sur les territoires, en proximité, dans les champs de la coordination sanitaire, sociale et médico-sociale. Le développement des équipes de soins primaires, c'est dans notre convention interprofessionnelle qu'elle va se faire, comme pour les équipes de soins spécialisées, un maillon essentiel dans l'organisation et la coordination des soins ambulatoires.

Il fallait y croire, à une époque où se créait ce nouvel outil "la CPTS". Nous y avons tous cru. Nous sommes entrés dans une période de bascule dans l'organisation du système de santé : avec une forte volonté des pouvoirs publics d'inciter les acteurs ambulatoires à se structurer, prendre des responsabilités populationnelles et devenir des partenaires viables pour les autres acteurs du système de santé. La très difficile crise des hôpitaux montre la nécessité de cette bascule car le déséquilibre a été beaucoup trop loin entre les secteurs ambulatoires, en particulier les soins primaires, sous investis depuis 1956, et le secteur de l'hospitalisation surinvesti, sur et mal utilisé.

Mais cette période est à haut risque, car l'organisation de l'ambulatoire dans les territoires, la poursuite de la montée en charge des équipes de soins primaires (ESP, MSP, centres de santé CDS) qui ont toute leur place dans les CPTS, se fait dans un contexte de manque de ressource humaines dans certaines professions.

C'est de nouveau dans notre capacité créative que se trouveront les solutions d'avenir : refonte du contenu de nos propres métiers, à notre initiative, et dans le respect des compétences de chaque profession, l'équation est délicate, mais l'issue ne peut se faire que sur le terrain, à l'initiative des acteurs professionnels eux-mêmes.

La CPTS peut être le lieu de réflexion sur ces évolutions métiers, pour dégager du temps professionnel pour assurer la prise en charge des patients. C'est un challenge majeur, car c'est l'accès aux soins pour tous qui est en jeu.

Nous vivons dans un des plus beaux pays du monde, riche, perfectible, solidaire. Nous pouvons et devons développer cette solidarité pour l'accès aux soins. Nous vivons et travaillons au sein de la population, elle compte sur nous !

Claude LEICHER, Président de la FCPTS

La FCPTS: l'espace national dédié aux CPTS



La FCPTS soutient la création et la gestion des CPTS afin de promouvoir l'organisation territoriale ambulatoire du système de santé.

Accompagner et fédérer

La FCPTS éclaire les professionnels de santé impliqués dans la construction de CPTS. La FCPTS propose des lieux de discussions, de partage d'expériences interCPTS.

Une communication active

La FCPTS communique sur les actualités auprès de ses adhérents. La FCPTS est à l'écoute des CPTS, dès l'émergence du projet et après la signature ACI. La FCPTS favorise la communication interCPTS pour un enrichissement mutuel.

Une interconnaissance des CPTS facilitée

La FCPTS publie la cartographie nationale des CPTS et facilite la prise de contact. La FCPTS dispose d'un espace pour partager, promouvoir les travaux des CPTS.

Une dynamique collective et participative

La FCPTS propose des espaces de partage de pratiques et pour la recherche. La FCPTS, un appui à la production d'outils par les CPTS en réponse à leurs besoins.

Un dialogue permanent pour une représentation nationale reconnue

La FCPTS est à l'écoute de toutes les CPTS. La FCPTS est consultée et représente les CPTS auprès des Institutions.

Rejoindre la Fédération nationale des CPTS

La journée nationale des CPTS - Edition 2021

Ce rendez-vous annuel a réuni, en novembre, près de 300 participants en provenance de toutes les régions.

Cette 3^e édition s'est déroulée en région Auvergne-Rhône-Alpes, sur les terres de la 1^{re} CPTS de France à avoir signé l'ACI en 2019, la CPTS de Venissieux. Un grand merci au Docteur Pascal DUREAU pour sa contribution à l'organisation de cet événement.

Nous remercions Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé pour son allocution d'ouverture de ce temps de rencontre des CPTS de France.

Nous remercions Monsieur Thomas FATOME, Directeur Général de la CNAM pour sa participation, les échanges avec l'assemblée.



Au programme de cette journée des tables rondes et des ateliers thématiques se sont succédés donnant lieu :

- au partage de regards sur l'arrivée des CPTS dans le champ de l'organisation du système de santé
- à des échanges de pratiques pour une articulation effective dans l'écosystème existant et évolutif.



Le collège des coordinateurs des CPTS

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée rythmée !

A très vite pour la 4^e journée nationale des CPTS

Perspectives 2022 - FCPTS

Les ateliers et groupes de discussion se poursuivent, d'autres se créent :

- Santé mentale et CPTS
- Le SAS
- L'interCPTS
- Structuration et fonctionnement des CPTS en fonction de leur taille
- Approche méthodologique mission "Accès au médecin traitant"
- La CPTS employeur
- Le budget prévisionnel de la CPTS
- Les outils numériques de la CPTS
- Les dialogues de gestion de l'ACI
- La représentation FCPTS en CPR (Commissions Paritaires régionales)
- La formation des coordinateurs de CPTS
- La formation des Dirigeants de CPTS

Des espaces de rencontre avec les partenaires :

- Le comité d'interface syndical
- Les ARS
- Les représentants des usagers
- La Fédération des élus de l'intercommunalité
- Les URPS

Des audits et contributions sur les sujets de santé publique :

- Prévention des chutes chez les personnes âgées
- Premiers secours en santé mentale
- Parcours de soins des personnes en situation palliative
- Observatoire national de la qualité de vie au travail

Et d'autres projets en cours et à venir.....



Important à noter

- **Mardi 15 février 2022: lancement des travaux "Santé Mentale"**
- **Lundi 28 février 2022: réunion du collège des coordinateurs**
- **Jedi 07 avril 2022: réunion du collège des Dirigeants de CPTS**

D'autres rencontres sont programmées :

à consulter sur l'agenda de l'espace adhérent du site web FCPTS

Evénement CPTS et outils numériques:

le jeudi 31 mars 2022
à partir de 13h30

Les industriels viennent à votre rencontre
pour une présentation de leur solution





Fédération Nationale

Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

La Fédération nationale des CPTS ?

Dirigeants, professionnels de santé, coordinatrices(teurs) de CPTS : des énergies qui foisonnent, proposent, animent et coconstruisent leur avenir!

Vous souhaitez les rejoindre ?

<https://www.fcpts.org/adherer-a-la-fcpts/>

En savoir plus :

coordination@fcpts.org



Fédération Nationale

Communautés Professionnelles Territoriales de Santé



LA FEDERATION NATIONALE DES CPTS

VOUS ACCOMPAGNE

Vous exercez en CPTS
ou avez un projet de création de CPTS,
rejoignez la Fédération !

Dans une dynamique fédératrice, la FCPTS apporte son appui pour la mise en œuvre des CPTS en France.

Au quotidien, la Fédération œuvre à nos côtés pour que le dispositif CPTS s'inscrive pleinement dans la transformation de notre système de santé afin de répondre aux besoins de santé populationnelle dans les territoires.

Le collège des coordinateurs de CPTS est un lieu de réflexion collective, de partage d'expériences pour un enrichissement mutuel. Il est force de proposition.

- Ecoute
- Conseil
- Partage
- Services
- Représentation
- Co-construction
- Avenir

 **Fédération Nationale**

 **FCPTS**
Fédération Nationale
coordination@fcpts.org
www.fcpts.org

Consultez le site web de la Fédération
contactez-nous pour plus d'informations



Copyright © 2021 - FCPTS, tous droits réservés.

Visiter le site web: <https://www.fcpts.org/>

nous contacter: coordination@fcpts.org

Se désinscrire ?
You can update your preferences or unsubscribe from this list

This email was sent to <Email Address>
why did I get this? unsubscribe from this list update subscription preferences
FCPTS - BP 111 - CHAMPAIGNE EN VAL DE MAINE 01 260 - France